

Hauts-de-France, Somme
Longpré-les-Corps-Saints

Monument aux morts de Longpré-les-Corps-Saints

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80000042

Date de l'enquête initiale : 1990

Date(s) de rédaction : 2011

Cadre de l'étude : patrimoine mémoriel monuments aux morts de la Somme

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : monument aux morts

Appellation : de la guerre de 1870-1871, de la guerre de 1914-1918, de la guerre de 1939-1945

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : . parcelle non cadastrée

Historique

Un premier monument aux morts pour la France fut édifié à Longpré-les-Corps-Saints en souvenir de la guerre de 1870-1871. A la suite de la Première Guerre mondiale, la commune voulut remettre en état ce monument, dit des Mobiles de 1870, pour y ajouter un hommage aux morts de 1914-1918. En effet, la commune qui comptait 1 549 habitants avant la première guerre mondiale, en perdit 42 en 1914-1918. Le 15 novembre 1920, Arthur de Saint-Germain, entrepreneur à Hangest-sur-Somme, s'engagea à réparer et à déplacer le monument aux morts de 1870, tout en lui ajoutant un coq gaulois et des plaques de marbre portant le nom des défunts, le tout pour environ 6 000 francs. En décembre 1920, ces travaux de remise en état étaient en cours d'exécution. Un projet plus ambitieux, présenté en juin 1921, par les architectes amiénois Mallet et Carpentier, est adopté par le conseil municipal le 27 août 1921 (avec approbation de l'Etat par décret du 18 novembre 1921). Le 1er septembre 1921, un marché de gré à gré fut passé avec l'entrepreneur amiénois Georges Lamolet pour exécuter les travaux. En décembre 1921, le maire de Longpré indiquait au préfet que les travaux étaient commencés. Le relief (étudié) prévu par Mallet et Carpentier fut exécuté, avec quelques modifications, par le sculpteur amiénois Auguste Carvin. Le coût du monument fut d'environ 27 000 francs. La souscription publique n'ayant rapporté que 4 500 francs, la commune dut prendre à sa charge l'essentiel de la dépense. Le conseil municipal avalisa la réception des travaux le 19 mars 1922. Lors de l'inauguration, qui eut lieu le 2 avril 1922, deux jeunes filles représentaient l'Alsace et la Lorraine.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1922 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Saint-Germain Arthur de (entrepreneur, signature), J. Mallet (architecte, attribution par source), Z. Carpentier (architecte, attribution par source), entreprise de monuments funèbres Lamolet - St-Acheul (entrepreneur, signature)

Description

Le monument en calcaire (pierre de Saint-Maximin) présente la forme d'une stèle surmontée d'un coq en fonte. La face antérieure est ornée d'une représentation figurée en haut-relief (étudiée). Le dénivelé du terrain est compensé par un emmarchement à deux degrés. Inscription : AUX ENFANTS DE LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS / MORTS POUR LA France / 1914-1918.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille ; brique

Typologies et état de conservation

Typologies : stèle ; représentation figurée (haut-relief) ; allégorie républicaine (coq) ; Poilu

Décor

Techniques : sculpture, fonderie, sculpture (étudié)

Précision sur les représentations :

Croix de guerre en relief sur la face antérieure du monument. Guirlande de laurier en relief sur les quatre faces du monument. Coq gaulois, en ronde-bosse en fonte au sommet du monument.

Dimensions

Mesures : h : 680 ; l : 480 ; la : 400

Statut, intérêt et protection

Le monument aux morts de Longpré-les-Corps-Saints est l'un des 53 monuments inaugurés en 1922.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **99 R 334 031. Projets de monuments aux morts de la guerre de 1914-1918.**
AD Somme. Série R ; 99 R 334 031. **Projets de monuments aux morts de la guerre de 1914-1918.**

Documents figurés

- **Longpré-Les-Corps-Saints. Monument commémoratif.** Dessin à l'encre aquarellé, par Mallet et Carpentier, juin 1921 (AD Somme ; 99 R_CP_334031/28).

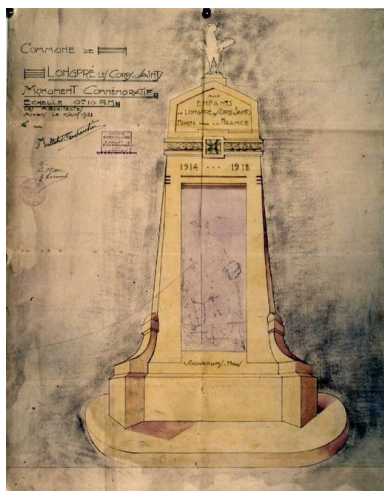
Bibliographie

- INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE. **La Somme à ses enfants.** Réd. Dominique GUERRINI, Jean-Etienne GUERRINI. Itinéraire du Patrimoine, 64. Amiens : AGIR- Pic, 1994.
p. 24.

Liens web

- Longpré-Les-Corps-Saints. Monument commémoratif. Dessin à l'encre aquarellé, par Mallet et Carpentier, juin 1921 (AD Somme ; 99 R_CP_334031/28). : <http://archives.somme.fr/ark:/58483/a011308867880qYus9W>

Illustrations



Projet des architectes Mallet et Carpentier, 1921 (AD Somme).
Repro. Archives
départementales de la Somme
IVR22_20118005014NUCA



Vue générale.
Phot. Christiane Riboulleau
IVR22_19948000526ZA



Vue de trois-quarts.
Phot. Olivier Coquelle
IVR22_19948000528ZA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale dans la Somme - dossier de présentation (IA80000113)

Oeuvre(s) contenue(s) :

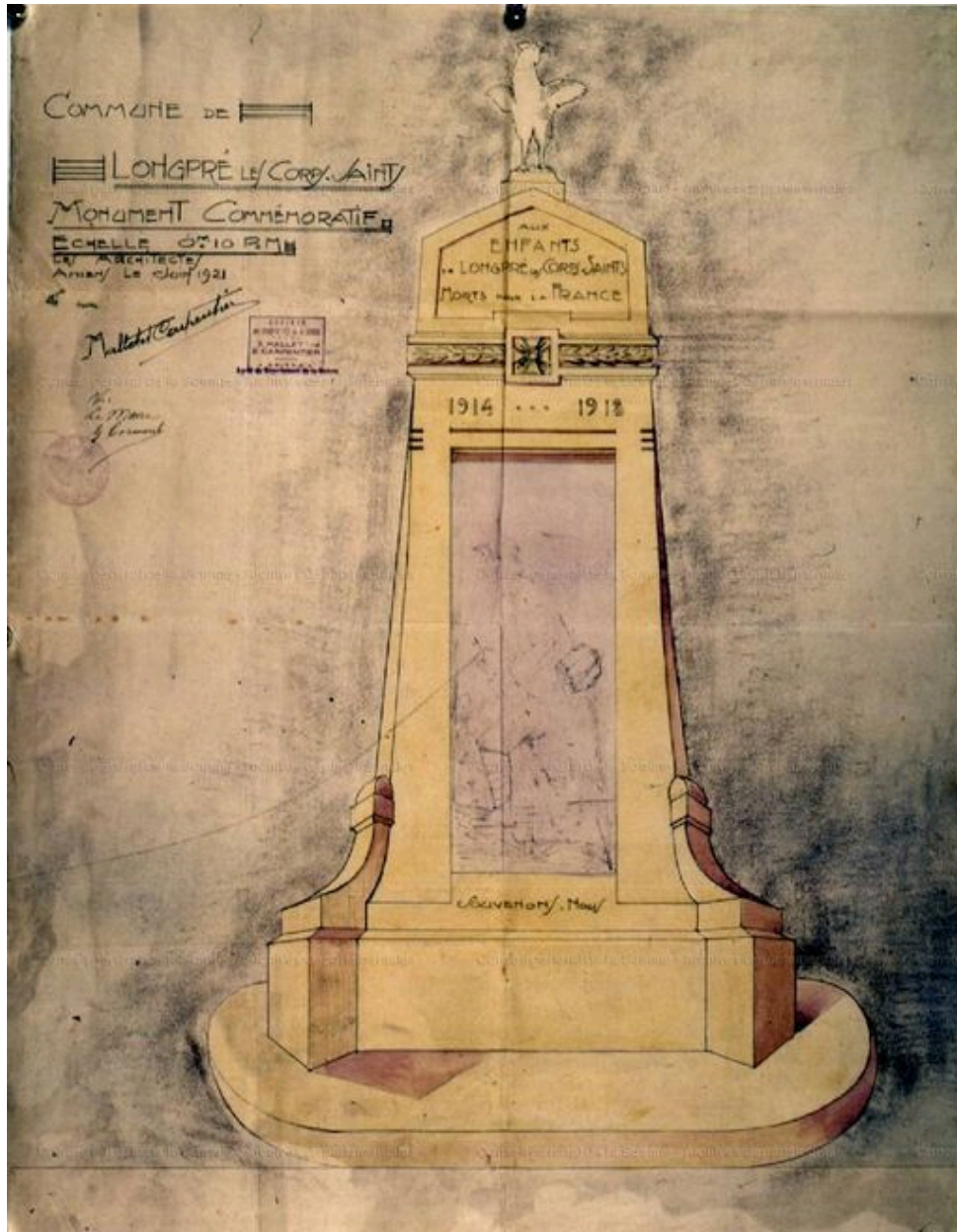
Oeuvre(s) en rapport :

Le village de Longpré-les-Corps-Saints (IA80009709) Hauts-de-France, Somme, Longpré-les-Corps-Saints

Haut-relief : Poilu appuyé sur son fusil (IM80000038) Hauts-de-France, Somme, Longpré-les-Corps-Saints, Monument aux morts

Auteur(s) du dossier : Dominique Guerrini, Jean-Etienne Guerrini, Judith Förstel, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Projet des architectes Mallet et Carpentier, 1921 (AD Somme).

IVR22_20118005014NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales de la Somme

(c) Département de la Somme - Archives départementales ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale.

IVR22_19948000526ZA

Auteur de l'illustration : Christiane Riboulleau

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de trois-quarts.

IVR22_19948000528ZA

Auteur de l'illustration : Olivier Coquelle

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation